



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Conseil d'administration des 4-H du Canada Formulaire de mise en candidature pour 2026

Depuis plus de 90 ans, le Conseil des 4-H du Canada joue un grand rôle dans le succès du programme canadien des 4-H. Incorporé en 1933, le Conseil a été mis sur pied dans le but : de faire office de fournisseur de programmes et de services nationaux des 4-H; de canaliser vers le programme des 4-H le soutien des gouvernements, des entreprises et autres organismes; de faciliter la liaison et l'échange de renseignements; de servir de support à l'élaboration et au maintien des principes de base et fondamentaux du programme des 4-H; et d'appuyer des activités et des programmes cadrant avec les principes et les objectifs des 4-H.

Le présent formulaire de mise en candidature demande tous les renseignements nécessaires pour recommander des personnes à l'élection au Conseil d'administration des 4-H du Canada. Veuillez inclure autant de détails que possible, car ce formulaire constitue une importante source de renseignements dans le processus d'élection. Veuillez noter que les candidats ne peuvent pas s'auto-nominer et qu'ils devront être nommés par deux (2) membres votants des 4-H du Canada.

Le mandat des candidats et des candidates retenus débutera à **l'Assemblée générale annuelle, 15 juillet 2026.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au travail précieux que nous accomplissons en favorisant le développement positif des jeunes au Canada.

Date limite :

Reçu par courrier électronique au plus tard à **16 h (HAE) le 31 mars 2026**

Veuillez soumettre votre mise en candidature à :

Les 4-H du Canada
governance@4-h-canada.ca

**Les demandes d'informations
peuvent être adressées à :**

Christina Franc, DG
cfranc@4-h-canada.ca

Apprendre en travaillant



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Conseil d'administration des 4-H du Canada

Formulaire de mise en candidature pour 2026

Comment soumettre une mise en candidature :

Votre mise en candidature doit comprendre un CV décrivant les éléments suivants au sujet du candidat ou de la candidate :

- Son expérience de travail, professionnelle ou des affaires
- Sa formation scolaire
- Son expérience en tant qu'administrateur ou administratrice fiduciaire ou de conseil
- Son expertise et ses compétences
- Les prix ou autres formes de reconnaissance reçus de ses pairs ou de son industrie
- Son expérience en matière de bénévolat
- Les coordonnées de deux personnes pouvant servir de référence

Les renseignements et les documents suivants devraient également figurer au dossier de mise en candidature :

- Les coordonnées du candidat ou de la candidate (Annexe A)
- Une photo numérique (en format .jpeg) du candidat ou de la candidate, qui sera utilisée pour monter son profil pour l'élection en ligne
- Une lettre de recommandation rédigée par la personne soumettant la candidature, énonçant les motifs de la mise en candidature
- Les réponses du candidat ou de la candidate aux quatre questions qui seront intégrées à son profil pour l'élection (Annexe B)
- La page de signature des rôles et responsabilités (Annexe C)
- Signatures des deux présentateurs de la mise en candidature (Annexe C)



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Conseil d'administration des 4-H du Canada Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe A

Coordonnées du candidat

Nom : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone du domicile : _____

Numéro de téléphone professionnel : _____

Adresse courriel : _____

Coordonnées du membre des 4-H du Canada soumettant la candidature

Nom : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone du domicile : _____

Numéro de téléphone professionnel : _____

Adresse courriel : _____



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Conseil d'administration des 4-H du Canada Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe B

1. Qu'est-ce qui vous attire dans le rôle d'administrateur ou administratrice du Conseil d'administration des 4-H du Canada?
2. Quelle contribution apporteriez-vous au Conseil d'administration en matière de compétences, de formation, de ressources et d'expertise?
3. Selon vous, quelles sont les opportunités les plus importantes pour les 4-H du Canada en tant que mouvement national de jeunesse?
4. Quelles sont vos attentes à l'égard de cette expérience?



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Conseil d'administration des 4-H du Canada Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe C

Rôles et responsabilités du Conseil d'administration des 4-H du Canada

Style de gouvernance du Conseil d'administration

La philosophie du Conseil relativement à ses responsabilités mettra l'accent sur :

- une vision tournée vers l'extérieur;
- l'encouragement de points de vue divers;
- le leadership stratégique;
- une distinction et une compréhension claires des rôles du conseil et du personnel;
- une prise de décisions collective et non individuelle; et
- une orientation tournée vers l'avenir.

En particulier, le conseil :

- lancera et inspirera des politiques innovantes pour atteindre un rendement de classe mondiale en tant qu'organisation vouée au développement positif des jeunes;
- dirigera et mobilisera les 4-H du Canada durant la délibération et l'instauration minutieuses de politiques générales pour l'organisme; ces politiques tiendront compte des résultats voulus (fins), des limites de la prudence et des moyens éthiques (limites exécutives), des rôles et responsabilités (politique de gouvernance), et des relations avec le conseil, la Fondation et le ou la PDG;
- s'imposera et imposera à ses membres la discipline nécessaire pour gouverner avec excellence;
- assumera la responsabilité de répondre à ses obligations collectives de manière compétente, consciencieuse et efficace;
- effectuera le suivi et l'analyse de son propre processus et de son propre rendement tout en veillant à la continuité de sa gouvernance par l'entremise de l'éducation et du perfectionnement continus; et
- mettra à profit l'expertise des membres individuels pour améliorer la capacité de ces groupes à instaurer des politiques de gouvernance.

Responsabilités du Conseil

Apprendre en travaillant



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Le Conseil d'administration représente l'autorité légale du Conseil des 4-H du Canada et est responsable de l'orientation et de la protection de l'organisme et des intérêts de ses propriétaires par les mesures suivantes :

- donner un sens de la direction à l'organisme, notamment grâce à un plan stratégique;
- établir des mesures de gouvernance par écrit;
- veiller au rendement efficace de la PDG;
- communiquer avec les propriétaires et les parties intéressées; et
- prendre des décisions qui cadrent avec les intérêts des propriétaires et qui respectent les règlements administratifs de l'organisme.

Pour y parvenir, le Conseil :

- établira la mission, la vision, les buts, les objectifs et les stratégies du Conseil;
- veillera au respect des règlements;
- jouera son rôle avec diligence raisonnable et dans l'esprit d'un organisme de développement positif des jeunes;
- s'assurera qu'une surveillance adéquate est en place pour réduire les risques et accomplir les objectifs;
- assurera les communications avec les intervenants;
- concevra un plan stratégique;
- examinera, commentera et approuvera le plan de travail annuel et le budget annuel rédigés par la PDG en vue de rendre opérationnels les objectifs du plan stratégique;
- réexaminera le plan stratégique au moins tous les trois ans;
- élaborera un plan de travail pour examiner et mettre à jour les politiques du Conseil au moins une fois par année;
- approuvera la nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e) pour tous les comités du Conseil;
- proposera des modifications appropriées aux règlements administratifs;
- fera le suivi du rendement, émettra des commentaires périodiques et effectuera un examen officiel annuel du rendement de la PDG;
- fixera et réexaminera chaque année la rémunération de la PDG, y compris son salaire et ses avantages sociaux.



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Qualifications requises pour siéger au Conseil d'administration 2026

- Compétences ou aptitudes en relation avec le gouvernement.
- Compétences ou aptitudes en entrepreneuriat d'affaires.
- Expérience, compétences ou aptitudes en développement de fonds et en réseautage
- Capacité à soumettre un casier judiciaire impeccable et une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Doit être un particulier qui est membre des 4-H du Canada ou le devenir dans les 90 jours suivant l'élection.
- Les candidats et candidates doivent être âgés d'au moins 18 ans, doivent être des particuliers et doivent avoir le pouvoir légal de contracter.

Réunions et remboursements

- Préparation et participation à deux réunions en personne par année, y compris l'Assemblée générale annuelle, ainsi que deux téléconférences par année.
- Préparation et participation à des téléconférences du comité selon le besoin.
- Le temps dévoué au Conseil par ses membres est estimé à 15 à 20 jours par année, y compris les déplacements aux réunions et la préparation pour les réunions.
- Lors des déplacements aux deux réunions en personne du Conseil d'administration, le déplacement, les repas et l'hébergement seront remboursés.

Mandat

Les directeurs ont un mandat de trois ans, sont admissibles à deux mandats consécutifs et deviennent admissibles à la réélection après une absence d'un an. Le Conseil sera composé de huit (8) à douze (12) directeurs votants.



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

J'ai pris connaissance de l'information ci-dessus, je comprends les rôles, les responsabilités et les qualifications énumérés dans ce document et j'accepte que mon nom soit pris en considération.

Signature du candidat ou de la candidate

Date

Signature du membre des 4-H du Canada
soumettant la candidature (1^{er})

Date

Signature du membre des 4-H du Canada
soumettant la candidature (2^e)

Date